

LE PARTENARIAT AVEC L'ÉTAT .

Le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec a invité quelques personnes¹ intervenant dans le milieu populaire dans le cadre d'une table-ronde sur le partenariat avec l'État au mois de janvier dernier. Cet article se propose de vous présenter les principaux points qui se sont dégagés de cette soirée tout à fait passionnante.

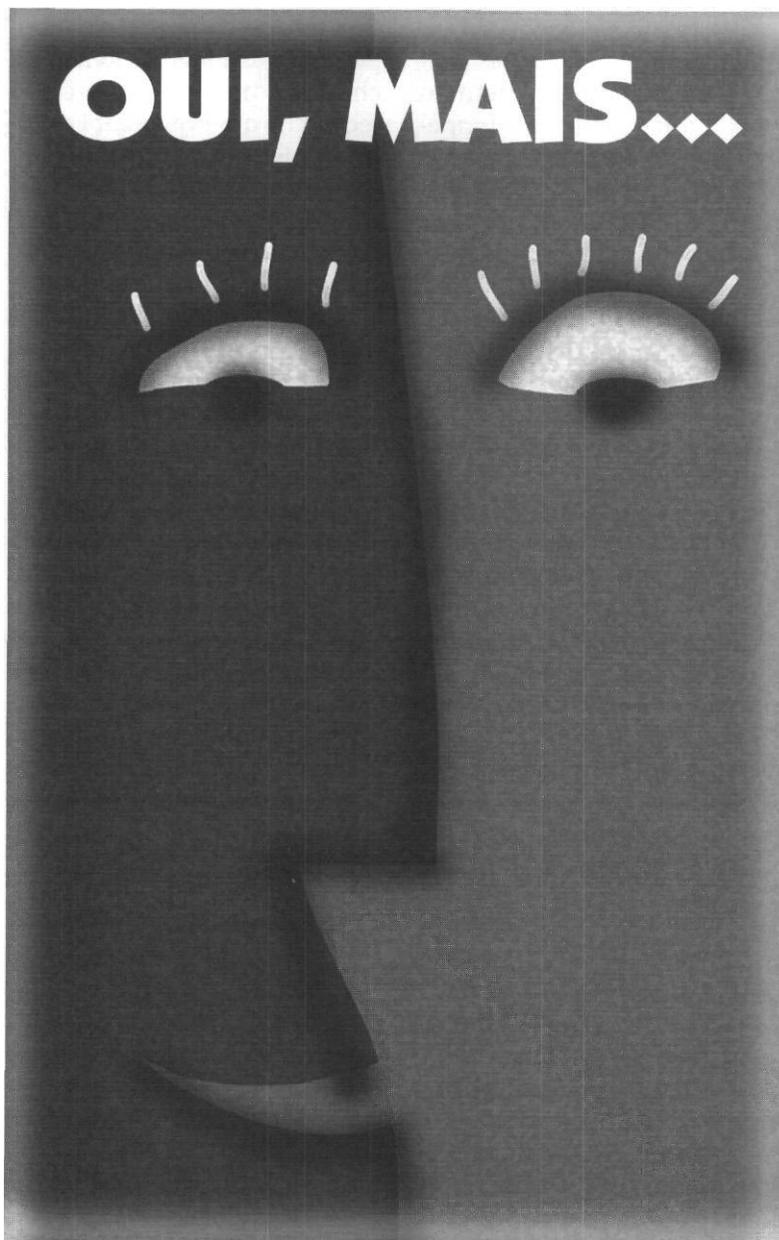


Illustration : Pierre Lachance

Consultations, concertations, partenariat avec l'État: à l'heure où émergent de nouvelles problématiques, le dialogue semble prendre le pas sur les revendications et les affrontements dans la recherche de solutions. Mais compte tenu du contexte actuel et des acteurs en présence, est-ce une stratégie réaliste? Est-ce la meilleure solution? Le partenariat avec l'État soulève beaucoup de questions: est-on vraiment partenaire? En a-t-on les moyens? Les résultats sont-ils à la mesure de l'investissement? Sinon, y a-t-il des alternatives possibles?

Il y a partenariat et partenariat

Depuis la vague de régionalisation, les lieux de concertation se multiplient à différents niveaux: on parle de plus en plus de partenariat et on a tendance à mettre bien des choses sous ce terme. Mais toute représentation, toute consultation, tout «lobbying» ne constitue pas nécessairement du partenariat.

En cherchant à mobiliser le secteur communautaire pour essayer de réduire ses propres dépenses, l'État utilise un terme employé dans le domaine commercial, et qui sert

à désigner des relations d'échanges de biens et services entre des gens qui ont des intérêts communs, pour l'appliquer dans le cadre de ses relations avec le communautaire. Mais le type de relations qu'on entretient avec l'État, c'est en général du dialogue sur fond de conflits. Ce que recherche l'État, sous couvert de partenariat, c'est la complémentarité dans le but de réduire ses dépenses et d'éviter le dédoublement des services.

Le véritable partenariat suppose des relations d'égalité, un intérêt commun, un engagement librement consenti et des conditions préalables, en particulier la reconnaissance de la mission du partenaire et de ce qu'il fait.

Cependant, les rencontres qui ont lieu dans le cadre du dit partenariat offrent l'occasion de faire entendre sa voix en cas de transgression des règles fondamentales.

Des gains, certes, mais surtout des difficultés

Le partenariat n'est pas toujours un piège: il a permis aux groupes de gagner en visibilité et en reconnaissance. Le mouvement communautaire a longtemps réclamé les consultations dans plusieurs sec-

teurs, et il siège maintenant dans les différents lieux de partenariat. Siéger fait partie des stratégies déployées pour faire connaître des réalités et affirmer sa position sur de nombreuses questions.

Mais le rapport de forces qui s'instaure est d'emblée en faveur de l'État, du fait, entre autres, de la disproportion entre le nombre de représentants et les moyens respectifs mis en présence. Les groupes ont peu de ressources humaines et matérielles pour préparer les réunions qui se multiplient, d'autant plus que la plupart des consultations se tiennent dans l'urgence. Ils ne disposent pas du temps nécessaire pour se préparer et respecter leur culture de consultation, et se coupent ainsi de leur base.

Une fois pris dans l'engrenage des réunions, il est difficile de prendre du recul. Siéger exige d'investir beaucoup de temps et d'énergie, et l'on devient une sorte d'«expert» spécialisé en discussions avec les ministres et en représentations auprès des médias, un expert qui risque de «perdre le cap» s'il n'est pas soutenu par un mouvement qui lui rappelle les points à défendre.

La régionalisation introduit des difficultés

supplémentaires: tous les réseaux oeuvrant dans le multisectoriel et l'intersectoriel sont obligés d'agir ensemble, alors qu'ils ne se connaissent pas. Étant donné que de plus en plus d'organismes se créent sans idéologie bien définie, des personnes non représentatives du communautaire parlent en son nom, et l'État peut exploiter les divisions, ce qui peut dégénérer en conflits entre groupes ou en guerres de clocher.

Le fait d'être invité à siéger avec l'État est une victoire en soi, mais il y a des règles à respecter: jusqu'où peut-on contester sans mettre en jeu les subventions, sans risquer l'exclusion et l'incompréhension même de nos alliés naturels? Et refuser de se conformer aux règles, c'est prendre le risque d'être remplacé par d'autres «moins dangereux», qui accepteront de le faire. Des revendications fondamentales, comme la clause d'appauvrissement zéro, risquent ainsi d'être diluées dans les divergences.

Nous sommes certes de plus en plus consultés, mais nous n'avons pas de prise sur les décisions finales. Et même lorsqu'il y a entente, celle-ci peut être remise en question.

Le terrain du partenariat est semé d'embûches; on risque de s'y perdre, et les victoires ne sont pas toujours à la mesure des investissements, comme il en est de tout lieu de confron-

tation. Car c'est bien ainsi qu'il faut considérer le partenariat: un autre moyen de mener la lutte.

Les conditions d'un véritable partenariat

Maintenir le dialogue fait partie de la réalité actuelle, qui se complexifie et nécessite la diversification des champs de lutte. Plutôt que de chercher à éviter le partenariat, il s'agit de travailler à devenir des interlocuteurs efficaces, de vrais partenaires. Pour ce faire, il faut d'abord bâtir la solidarité, travailler à la cohérence et à la force du mouvement qui va soutenir ce partenariat.

De nouveaux groupes se sont créés dans la vague de régionalisation, qui n'ont pas nécessairement la même philosophie que les groupes issus des mouvements sociaux populaires. Mais s'ils n'adhèrent pas aux mêmes valeurs, n'est-ce pas parce qu'on les laisse à eux-mêmes, qu'on ne leur fournit pas les informations et la formation nécessaires? Il existe des groupes très organisés, qui ont une tradition, un projet de société, qui peuvent conscientiser les nouveaux groupes de base: où en sont les mouvements sociaux au Québec? Quelles sont les valeurs à défendre? Quelles sont nos priorités? Comment peut-on travailler ensemble?

Depuis un certain temps, ce sont les bailleurs de fonds qui sont le moteur des grandes

concertations nationales. Dans le milieu, la lutte politique est devenue synonyme de lutte pour le financement. Recevoir de l'argent de l'État c'est, certes, être dépendant, c'est accepter de négocier, c'est s'exposer au risque d'être récupéré. Mais il est possible de sortir de cette dynamique. Il faudrait le soutien d'un mouvement fort, aussi bien au niveau régional que provincial, qui revendique l'autonomie financière, garante des relations d'égalité, ainsi qu'une marge de manœuvre pour maintenir le cap sur un projet de société.

Un mouvement social doit aussi évoluer sur le plan des idées. Il y a des données nouvelles, des structures et des lieux de concertation se créent, mais on a peu de contrôle sur ce qui se passe parce qu'on n'a pas pris le temps de la réflexion. Par exemple, est-ce qu'investir les lieux où il y a du financement doit primer sur l'organisation des États généraux du communautaire? Il y a des questions qu'il faudrait prendre le temps de discuter.

Bâtir la cohésion du mouvement peut sembler une entreprise énorme et utopique lorsqu'on doit faire face à des problèmes quotidiens de survie, mais des dialogues se sont déjà instaurés, on partage des analyses, les débats se multiplient au niveau des Tables de quartiers et, malgré certaines